

CHARTRE D'ECO – AMENAGEMENT POUR L'OPERATION :

.....

ENGAGEMENTS D'ECO – AMENAGEMENT ENTRE :

A – La commune de :

.....
.....
représenté(e) par :
.....
dûment habilité(e) à cet effet

B – Et la société :

.....
.....
Eco – aménageur, membre du S.N.A.L., représenté(e) par :
.....

C – Opération d'aménagement :

Contexte de l'opération

1. Description de la commune :
> Nombre d'habitants :
2. Contexte territorial :
> Contexte administratif : Pays, Communauté de Communes, Syndicats,
.....
.....
3. Cadre réglementaire de l'opération :
> P.O.S ou P.L.U., zonage :
.....
.....

D – Objectifs environnementaux :

La société réalise une opération d'aménagement
de type (lotissement / Z.A.C.)* d'une superficie totale de :m²

Selon la démarche du Guide de l'Eco – aménagement du S.N.A.L., elle s'engage à mener une réflexion environnementale, sociale et de développement durable et contractualise par la présente sur les objectifs pertinents suivants :

-
-
-
-
-
-
-
-

** rayer la mention inutile*

Conformément à la démarche du guide de l'Éco – aménagement, ces objectifs feront l'objet d'actions définies par un comité de suivi de l'opération (*constitué de représentants des élus, de l'éco – aménageur et de son équipe pluridisciplinaire*), mis en place entre l'éco – aménageur, membre du S.N.A.L et la collectivité.

Ces objectifs devront faire l'objet d'un bilan en fin d'opération afin de pouvoir s'assurer de leur atteinte et d'identifier les difficultés rencontrées.

Fait en exemplaires, le

à

*Pour l'Eco – aménageur,
Membre du S.N.A.L.,*

Pour la Collectivité,